Fiche Technique Produit 2026-02

R125/40

Profilé métallique - rail R125

DESCRIPTION DU PRODUIT

Le rail Knauf R125/40 est un profilé métallique en forme de U disposant d'une protection contre la corrosion Z275 ou AZ100 conforme à la norme NF EN 14195 :2005.

DOMAINE D'EMPLOI

Le profilé métallique Knauf R125/40 de la gamme R125 est principalement destiné à la réalisation d'ouvrages de cloisons, contre cloisons, plafonds dans :

- Neuf ou réhabilitation ;
- Locaux intérieurs classés EA - EB ;
- Locaux intérieurs classés EB+ P - EB+ C* ;
- Locaux intérieurs classés EC* - Hors plafond.

**Liste exhaustive dans le Cahier du CSTB, Cahier 3567, mai 2006 – Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs.*

Build on us.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Norme : NF EN 14195 :2005
- DoP : 4091_R125-40_2020-09-29
- Certificat NF : Non
- FDES : Non
- Mise en œuvre conformément à :
  - NF DTU 25.41

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Type selon EN	-	U/40/125//40	NF EN 14195
Réaction au feu	Euroclasse	A1	NF EN 13501-1
Masse de revêtement	-	Z275 ou AZ100	NF EN 14195
Largeur d'âme	mm	125	NF EN 14195
Tolérance largeur d'âme	mm	± 0,5	NF EN 14195
Largeur d'ailes	mm	40/40	NF EN 14195
Tolérance largeur d'ailes entre 1 rayon de pliage et 1 bord de coupe	mm	± 1.0	NF EN 14195
Tolérance longueur jusqu'à 3 m	mm	± 3	NF EN 14195
Tolérance longueur entre 3 et 5 m	mm	± 4	NF EN 14195
Tolérance longueur supérieure à 5 m	mm	± 5	NF EN 14195
Épaisseur minimale du cœur nu	mm	0,54	NF EN 14195

GAMME DE PRODUITS

Désignation	Longueur [mm]	Conditionnement	Unité de conditionnement	Code article
K RAIL 125/40 0,55 3,00M	3000	6	/pq	02824583

KNAUF

Zone d'Activités - Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.com/fr-FR

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.